

## La lettre du SE-Unsa du Bas-Rhin ➤ 7 avril 2014

Merci aux **directeurs** de bien vouloir faire suivre à leurs **adjoints**. *L'actu 67* *bleue* *l'actu nationale* *rouge*

### Strasbourg : non au contrôle de la ville sur les APC !

« Il n'est pas acceptable que la ville tente d'infléchir le positionnement des **Activités Pédagogiques Complémentaires**. **Ces dernières relèvent des conseils des maîtres**.

Les directeurs et enseignants de Strasbourg ont eu le sentiment d'être transparents et inaudibles quant au choix des horaires scolaires. S'ils devaient de surcroît être dépossédés de l'APC, ce serait absolument délétère pour le climat scolaire et l'entente déjà dégradée entre la ville et les personnels de ses écoles. »

[Lire le courrier intégral du SE-Unsa 67 au maire de Strasbourg](#)

### Mouvement 2014

→ La circulaire du mouvement est consultable [ICI](#)

→ Permanences dans nos locaux, du mardi 22 au samedi 26 ([les horaires ici](#)) N'hésitez pas à prendre **rendez-vous** au **03 88 84 19 19**.

→ L'onglet [Mouvement 2014](#) recense nos outils (mode d'emploi, fiche de suivi) et infos utiles.

→ Le **mouv'book**, répertoire des écoles classées par secteurs et circonscriptions, est à disposition de nos adhérents. [ICI](#)

### Harcèlement moral, burn-out, risques psychosociaux : comment les identifier, les prévenir ?

Travailler... dans quelles conditions ? Le congrès annuel du SE-Unsa 67 s'élargit à l'Unsa Education Alsace. [En savoir plus](#)

**Mardi 13 mai à Ernolsheim-sur-Bruche.**

**Encore quelques jours pour s'inscrire !** Inscription jusqu'au 13 avril au 03 88 84 19 19 ou par mail [67@se-unsa.org](mailto:67@se-unsa.org)

### Un nouveau ministre à l'Education

Le nouveau gouvernement est désormais connu. Un nouveau ministre arrive rue de Grenelle. Sa feuille de route s'inscrit dans la priorité à l'Education affirmée le 31 mars par le Président de la République.

Pour le SE-Unsa, cet engagement doit se concrétiser par la poursuite des réformes indispensables à notre système éducatif et le maintien des 60.000 emplois promis lors de la campagne de 2012.

[Lire la suite](#)

## Enseignants spécialisés : des progrès mais pas pour tous

Le ministère a proposé des évolutions sur la rémunération des enseignants spécialisés. Un certain nombre de mesures nous semblent aller dans le bon sens à condition de respecter quelques préalables. [En savoir plus](#)

## Services publics, rémunérations : l'UNSA Fonction publique intervient au Conseil commun de la FP

« La dernière augmentation (encore n'était-elle que de 0,5 point) date du 1er juillet 2010. Quatre années. Vous avez déclaré qu'il y aurait une augmentation avant la fin de la mandature présidentielle. Les agents publics n'attendent pas jusque-là pour manifester leur colère face à cette injustice. »

[En savoir plus](#)

## La Charte des Programmes est parue

**Le Conseil Supérieur des Programmes** vient de publier la nouvelle **charte des programmes**. Celle-ci constitue un premier pas vers un changement de logique dans la conception des contenus de formation dans notre système éducatif en introduisant une démarche plus intégrée, **une démarche « curriculaire »**.

[En savoir plus](#)

## Exprimez-vous !

### →800000 enseignants et moi et moi et moi

L'Éducation Nationale, c'est plus de 800 000 enseignants. **Et vous dans tout cela ?** Exprimez-vous [ICI](#).



→Retraite instit/PE : pour le droit à partir dès l'âge légal La pétition [ICI](#)

---

## AGENDA :

### Nos RIS sur les heures d'anim péda/formation à distance

**DIEMERINGEN** 9 avril ; **RIS retraite le 14 mai à Strasbourg.** Voir les modalités et le courrier-type [ICI](#)

### Nos stages, pour vous :

→ **Enseigner en CLIS/ ULIS** le 16 mai à Illkirch. Les infos [ICI](#). Inscriptions avant le 16 avril.

→ **Responsable mais préservé**, le 19 mai à Illkirch. **Plus d'infos.** Inscriptions avant le 19 avril.

---



## Nouveaux adhérents : profitez de l'adhésion découverte !

C'est le moment d'adhérer au SE-Unsa, pour un montant de **80**

€ (27,20 € après crédit d'impôt)

Stagiaires et contractuels : 60 € (coût réel 20,40 €)

Formulaire [ICI](#). Formulaire de prélèvement automatique [ICI](#). Adhésion en ligne [ICI](#)

*Nos adhérents peuvent bénéficier d'un comité d'entreprise [ICI](#)*

Notre **site internet** est [ICI](#)  
**Sur facebook** : [là](#) et **twitter** : [ici](#)

*Vous ne souhaitez plus recevoir le point-info du SE-Unsa67 ? Dites-le nous par retour de mail.*